



Prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises Édition 2023

Le Prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises, porté par la Fondation d'entreprise Maison de Salins, a pour objectif de mettre en valeur les travaux de recherche inédits en histoire des entreprises et, par-delà, d'éclairer le monde des entreprises ; il concerne les thèses et mémoires d'habilitation à diriger des recherches (HDR) traitant d'une problématique propre à l'histoire des entreprises du XIX^e au XXI^e siècle.

Tous les champs et types de recherche en histoire des entreprises sont couverts, qu'il s'agisse de monographies, d'histoires de branches, de produits ou de services, de biographies d'entrepreneurs ou d'histoires de groupes sociaux liés à l'entreprise. Le Prix s'attache à distinguer un travail remarquable par la pertinence et l'originalité de sa problématique, la solidité des sources et de la méthode ainsi que la qualité de l'écriture. Le jury est composé de personnalités du Crédit Agricole, de la presse, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le montant du Prix est de 6 000 euros qui seront partagés de la manière suivante : 3 000 euros pour le lauréat et 3 000 euros d'aide à l'édition du manuscrit primé. Comme pour les années précédentes, le travail primé par le jury sera proposé pour publication dans la série « Entreprises » s'inscrivant dans la collection « Perspectives historiques » des Presses Universitaires François Rabelais qui offrent un cadre éditorial aux manuscrits lauréats du Prix. Si le lauréat est déjà engagé auprès d'un autre éditeur lors de sa participation au Prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises, la subvention de 3 000 euros pour l'édition devient caduque. Par ailleurs, le lauréat sera accompagné par un tuteur éditorial afin d'assurer le passage du travail primé à un ouvrage publiable.

L'édition 2023 du Prix concerne les thèses et les mémoires inédits d'habilitation à diriger des recherches, soutenus entre le 15 juillet 2022 et le 15 juillet 2023.

Doté d'une forte culture entrepreneuriale, le Groupe Crédit Agricole est un partenaire de longue date des entreprises, par le biais des Caisses régionales, de Crédit Agricole SA ou de ses filiales, notamment Crédit Agricole CIB et LCL. Le Crédit Agricole souhaite donc promouvoir la recherche de haut niveau en histoire des entreprises grâce au Prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises, porté par la Fondation d'entreprise Maison de Salins et son partenaire, la revue *Entreprises et histoire*.

Les dossiers de candidatures sont à adresser à Pascal Pénot (pascal.penot@credit-agricole-sa.fr), sous forme numérique de préférence, jusqu'au 16 juillet 2023.

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- La thèse de doctorat ou le mémoire d'habilitation à diriger des recherches rédigé en français. Les thèses en cotutelle internationale sont admises. Dans le cas où la langue n'en serait pas le français, il est nécessaire d'y joindre le résumé long en français qu'exige la cotutelle.

- Le rapport de soutenance (qui peut être transmis dans un second temps s'il n'est pas encore parvenu au candidat).
- Une présentation d'une page maximum dans laquelle le candidat expliquera l'intérêt de publier son travail.

Au cas où ce travail serait également présenté à un autre prix, ou si un projet de publication est déjà en cours, il est nécessaire de l'indiquer.